

Réunion du 12 Avril 2019

Affectation des résultats du compte administratif COMMUNE

L'assemblée délibérante, réunie sous la présidence de Madame Le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 le 11 mars 2019,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2018

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

● Un excédent de fonctionnement de	39 358,55 €
● Un déficit reporté de	0,00 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	39 358,55 €
● Un excédent d'investissement de	108 613,66 €
● Un déficit des restes à réaliser	100 535,55 €
Soit un excédent de financement de	8 078,11 €
Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2018 comme suit :	
Résultat d'exploitation au 31/12/2018 EXCEDENT	39 358,55 €
Affectation complémentaire en réserve (Compte 1068)	39 358,55 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	0,00 €
Résultat d'investissement reporté (Compte 001) : Excédent	108 613,66 €

Affectation des résultats du compte administratif

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'assemblée délibérante, réunie sous la présidence de Madame Le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 le 11 mars 2019,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2018

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

● Un excédent de fonctionnement de	6 449,93 €
● Un déficit reporté de	97 600,28 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de	104 050,21 €
● Un excédent d'investissement de	1 533,77 €
● Un déficit des restes à réaliser	0,00 €
Soit un excédent de financement de	1 533,77 €
Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2018 comme suit :	
Résultat d'exploitation au 31/12/2018 : EXCEDENT	104 050,21 €
Affectation complémentaire en réserve (Compte 1068)	12 751,95 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	91 298,26 €
Résultat d'investissement reporté (Compte 001) : Excédent	1 533,77 €

Subvention 2019 Association LA RUCHE

Comme chaque année, les communes de Montreuil Sous Pérouse (62 %) et Landavran (38 %) subventionnent le Centre de Loisirs « La Ruche » :

Une subvention de 7,05 € par enfant et par jour d'ouverture du Centre de Loisirs

Soit pour la commune de Landavran : 7 586 € (versée en 2 fois)

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité cette subvention et certifie que ce montant sera repris lors de l'établissement du budget primitif 2019.

Vote des budgets primitifs 2019

Le Conseil Municipal, vote les propositions nouvelles des budgets primitifs de l'exercice 2019

➤ Commune

INVESTISSEMENT	
Dépenses :	131 580,31 €
Recettes	232 115,86 €

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	310 066,00 €
Recettes	310 066,00 €

Pour rappel, total budget :

INVESTISSEMENT	
Dépenses :	385 646,36 € (dont 254 066,05 de RAR)
Recettes	385 646,36 € (dont 153 530,50 de RAR)

RAR : Reste à réaliser

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	310 066,00 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	310 066,00 € (dont 0,00 € de RAR)

➤ Assainissement

INVESTISSEMENT	
Dépenses :	119 702,61 €
Recettes	119 702,61 €

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	149 390,15 €
Recettes	149 390,15 €

Pour rappel, total budget :

INVESTISSEMENT	
Dépenses :	119 702,61 € (dont 0,00 de RAR)
Recettes	119 702,61 € (dont 0,00 de RAR)

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	149 390,15 € (dont 0,00 € de RAR)
Recettes	149 390,15 € (dont 0,00 € de RAR)